COMPTE-RENDU CAPD 13 septembre 2019

Présents : *Mme Marilyne RÉMER, DASEN,M. Alexandre FALCO, DASEN adjoint, M. Michel CARRANTE, Secrétaire Général, Mme Véronique SCHMITT, IEN Adjointe, Mme Sylvie JEANDROT IEN chargée de l'enseignement préélémentaire, M. Jean-Pierre BLANC, IEN de Bourg III, Mme Sophie FONTAINE, IEN de Bourg II, M. Jean-Luc LIONS, IEN de Bresse, Mme Laurence VELLAY, IEN de la Côtière Mme Catherine WOJCIECHOWSKI, IEN del'Adaptation scolaire et du handicap, SE-UNSA, SNUIPP, FO.*
Secrétariat de séance : M. Dussuyer pour FO.

Déclarations liminaires des 3 organisations syndicales.

Réponses de la DASEN :

Madame la DASEN répond qu'elle n'apportera pas de réponse sur l'agenda social, mais qu'elle fera remonter nos demandes.
Pour l'arrêt de la carte scolaire en juin cela a été fait avec la satisfaction générale, même si nous avons accepté l'éventualité d'avoir des classes dépassant les seuils. Nous avons une rentrée sereine pour les élèves car l'organisation en était prévue dès la sortie, ce qui permet à chacun de se projeter. Il n'y a pas de suppression arbitraire de CDEN, mais une modalité règlementaire qu'elle reconduira cette année, c'est une modalité qu'elle considère satisfaisante.
Les évaluations sont obligatoires et que ce sont des outils mis à notre disposition. Outil travaillé en lien avec la recherche et toutes les remarques que les enseignants ont pu faire ont été remontées et ont servi à faire évaluer ces évaluations de manière à être au plus près des objectifs. Il y aura une compensation de 5 h, ce qui prouve bien que la surcharge de travail est prise en compte.
Pour la formation continue l'accent est mis sur les mathématiques et le français car ce sont 2 piliers. Nous pourrons accompagner nos collègues professeurs des écoles sur la manière d'avancer u mieux pédagogiquement.

Vœu du Snuipp et de FO sur les évaluations: Vote : 7 pour 10 contre abstention 2 refus de vote.
Madame la Dasen refuse de recevoir le vœu car il n'est pas en rapport avec l'ordre du jour.
Suspension de séance demandée par le Snuipp, madame la DASEN estime que c'est inopportun eu égard à l'ordre du jour que nous avons. Elle consent à mettre le vœu au vote

ORDRE DU JOUR :

1. **Présentation de l'arrêté modificatif de composition.**

Modification des IEN, et affectations des représentants syndicaux.
Correction orthographique, pour Monsieur Cordeiro.

2. **Approbation du procès verba1 des CAPD du 12 juin 2019.**

Approuvé sans modifications.

3. Mouvement intra-départemental 2019

A. Résultats de la troisième phase d'affectation

Document donnés aux OS.
Affectations à titre provisoire 2019-2020.

Poste	Enseignant affecté	Modalité d'affectation	Poste libéré
CPC Gex Nord	VANNEVILLE Valérie	AFA	Dir maternelle Vertes Campagnes GEX
CPC BourgII	BROYER Pauline	AFA	Dir EPPU Cormoz
Référent ASH Péronnas	HUGON MARTIN Christine	AFA	Ens.spé les Vennes
Coordonnateur UE CPA Ambérieu	BRUYERE Fannie	PRO	Poste fractionné Ambérieu
Ens. Spé IEM Le Coryphée	CAVALLI Jeanne	PRO	
Coordonnateur ITEP Civrieux	MACIAS-HURTADO Claire	AFA	
Coordonnateur IME Condamine	KOVALTCHOUK Caroline	AFA	
CPC et autres missions maître formateur IEN Gex Sud	LEDYS Thibault	AFA	
CPC IEN Gex Nord	RANNOU Sophie	AFA	

Candidature retenue pour le poste à profil de coordonnateur des auxiliaires de vie scolaire (AVS) en charge de la formation.

- ⇨ Olivier GABRIEL nommé à titre provisoire(AFA)

Coordonnateur pédagogique IME Villereversure

- ⇨ Juliette LOCHU, nommée à titre provisoire (AFA)

Candidature retenue sur le poste d'enseignant en UPEAA aux vertes Campagnes GEX

- ⇨ Madeleine FAY, nommée à titre provisoire

Candidature retenue pour le poste à profil d'enseignant du service militaire volontaire (SMV)

- ⇨ Marie-Christine FAURE, nommée à titre provisoire (AFA)

Résultat postes RASE dominante pédagogique

- ⇨ Nouseiba Nezzar E.E.Pu J-Jaurès Ambérieu
- ⇨ Corinne César E.E.pu Viriat
- ⇨ Muriel Piquant Andruetan E.E.Pu Chatillon sur Chalaronne
- ⇨ Pasteur Nord Oyonnax, le recrutement est en cours
- ⇨ Le Jura St Genis Pouilly

Résultat postes de Direction

- ⇨ **Direction 9 classes Vouvray à Valserhône :** Amandine Fabrer
- ⇨ **Direction 4 classes Dompierre sur Veyle :** Valérie Charles Bua
- ⇨ **Direction 7 classes Foissiat** : Aurélie Silvestri
- ⇨ **Direction Florian Ferney-Voltaire :** Fabienne LEGAYE

Postes de conseillers pédagogiques

- ⇨ **CPC Bourg 2 (EPS) :** Hervé Preynat
- ⇨ **CPC Ambérieu (EPS) :** Sandrine Favrot
- ⇨ **CPC ASH (généraliste) :** Catherine Mazuy
- ⇨ **CPC Gex Nord** : Valérie Vanneville

Postes de référents ASH

- ⇨ **Collège de Lagnieu :** Claudine Genevois
- ⇨ **Collège de Pont d'Ain :** Nathalie Palazzolo
- ⇨ **Collège St Exupéry à Valserhône :** Cécile Bergounioux
- ⇨ **Collège de Péron :** Emmanuelle Herbomez
- ⇨ **Collège R.Poulnard Bâgé la Ville :** Elodie Jeannez

Résultat des postes DICS :

- ⇨ Circonscription Bourg II : Violaine Chalvet, Isabelle Savoyen, Caroline Cerdan
- ⇨ Circonscription Gex Sud : Anne Pater

Pour le demi poste ERUN le recrutement est en cours.

Demande de l'ouverture de la liste complémentaire, madame la DASEN précise que la liste complémentaire permet uniquement de palier les défections au concours.

Il reste des fractions de TRZDA qui ne sont pas encore affectés.

4. Récapitulatif au 1er septembre 2019 des demandes de disponibilités, des détachements et des ineat-exeat validés, des démissions, des aménagements de poste (allègement de service et autres aménagements)

Les demandes de disponibilités de droit sont stables par rapport en l'an dernier et les disponibilités sur autorisation sont en baisse.
Pour les détachements à l'étranger, détachements dans une autre administration, détachements stagiaires dans un autre corps, ils retrouvent le niveau de 2015-2016.

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
détachés	31	35	39	32	26	42	43
Stagiaires dans un autre corps	8	8	12	12	11	8	10
total	39	43	51	44	37	50	53

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	Au 1/09/19
Nb de dispo de droit	57	69	77	84	96	100	101	114
Nb de dispo accordées	33	36	14	14	16	15	9	9
Total accordées	90	105	91	94	112	115	110	123

SORTIES		ENTREES	
Permutations : Phase ministérielle			
Nombre de demandes :	270	Nombre de demandes :	149
Dont bonifiées (handicap)	5		
Nombres de sortants	**66**	**Nombre d'entrants**	**34**
Dont bonifiées (handicap)	5		
Mouvement Complémentaire : EXEAT			
Nombre de demandes :	106	Nombre de demandes :	18
Dont bonifiées (handicap, médicale, sociale)	10		
Nombre d'exeat accordé :	26	Nombre d'ineat accordé :	18
Nombre d'exeat effectif :	7	Nombre d'ineat effectif :	6
Dont bonifiées (handicap, médicale, sociale)	1		
Echange Mme Darqué :	1	Echange Mme Lebret :	1
Nombre d'exeat :	8	Nombre d'Ineat :	7
TOTAL DE SORTIES :	**74**	**TOTAL ENTREES :**	**41**

Le département du Rhône est excédentaire, c'est la première fois que des ineat dans le Rhône sont refusés.
La DASEN a laissé partir plus de personnes qu'il n'en rentre, elle n'augmentera pas le nombre d'exeat effectifs. Elle a pris en compte des situations personnelles des collègues.
En 2018- 2019, il y a 10 démissions un chiffre qui est stable depuis 3 rentrées.
Il y aurait une dizaine de démissions en cours d'instruction depuis la rentrée.

La balance des effectifs au 01 septembre 2019 est de -33.

5. **Affectations des professeurs des écoles stagiaires et informationsur les renoncements des lauréats au CRPE 2019.**

Au total, 130 stagiaires en poste entre les nouveaux et ceux en report de stage.

Le recours à la liste complémentaire n'est fait que pour renoncement au concours.

Demande du Se-Unsa que le courrier de licenciement soit envoyé plus rapidement afin que les personnels puissent régler leurs modalités administratives.

6. **Information relative à la mise en place du parcours professionnel, Carrières et rémunerations (PPCR).**

Campagne 2018-2019 :

Les enseignants qui ont eu un RDV de carrière en 2018-2019 ont pu consulter et émettre des observations au cours des vacances.
Les appréciations finales seront émises pour le 15 septembre. Les professeurs des écoles pourront consulter l'avis émis via I-Prof. Le message précisera les délais de demande de révision soit 30 jours à compter de la notification+1 jour.
L'administration aura 30 jours pour y répondre, l'absence de réponse valant refus de révision. Ensuite un recours pourra être exercé par l'enseignant, recours examiné en CAPD de janvier 2020.

⇨ 518 enseignants étaient éligibles en 2018-2019.

- 20 enseignants n'ont pu bénéficier de leur RDV (CLM, CLD, maladie, congés parental). La fin de campagne 2018-2019 est fixée fin septembre 2019 d'après l'arrêté ils auraient jusqu'au 15 octobre, ce que précise le Se-UNSA. Demande du Se-Unsa de la liste des collègues concernés par un rendez-vous de carrière « manqués » en 2018/2019. L'arrêté du 21 juin 2019 précise les évolutions de cadrage des RDV de carrière, à compter du 1er septembre 2019 : le délai pour fixer la date est ramené à 15 jours calendaires avant le RDV, non compris les jours de vacances de classe ; le délai de formulation par l'agent de ses observations est ramenés à 15 jours calendaires. Ces délais ne s'appliquent qu'aux RDV qui seront organisés en septembre 2019 pour la campagne 2018-2019.
- 10 enseignants ne pourront être entretenus car ils n'ont pas repris leur fonction en septembre. La mise en œuvre sera donc la suivante pour ces personnels : les IEN feront une proposition d'appréciation au vu des évaluations antérieures, des rapports d'inspection et du dossier des agents. L'appréciation finale sera alors arrêtée par Madame la DASEN.
- 1 enseignant n'aura pas d'appréciation finale car en congé maladie lors de son rendez-vous initialement prévu en fin d'année scolaire 2018-2019et en disponibilité en 2019-2020. Ce personnel sera donc éligible le mois de sa réintégration.
- Demande des organisations syndicales de l'envoi des comptes rendus de carrière avant les congés d'été. La Dasen doit attendre l'autorisation afin d'envoyer les comptes-rendus, c'est au niveau rectoral que cela se joue et encore un cran au dessus.

Campagne 2019-2020 :

Le 16 juillet 2019, via le SIAE le système d'information d'aide à l'évaluation des personnels enseignants, un mail d'information a été envoyé aux éligibles du dispositif RDV de carrière. 380 enseignants sont concernés. La liste de ces enseignants est en cours de finalisation mais elle est déjà consultable par les IEN sur SIAE. Les évaluateurs peuvent ainsi dès à présent adresser les convocations aux entretiens sachant qu'un mois de prévenance est requis.

Pour les néotitulaires les accompagnements seront maintenus et nécessitent une attention particulière des IEN, cela est géré par les pôles de formation. Il est indispensable de les accompagner pour développer une professionnalité. Il y aura forcément une visite conseil d'un IEN aux T2.

7. Questions diverses

A. Questions du SE-Unsa

- **Liste complémentaire:**
  Allez-vous recruter sur liste complémentaire au-delà du nombre de renoncement au concours et combien?
  Le recours à la liste complémentaire n'est fait que pour renoncement au concours.

- **Recrutement de contractuels :**
  Y-a-t-il eu des contractuels recrutés depuis la rentrée? Si oui, combien et sur quels postes ?
  Le personnels qui étaient contractuels et qui souhaitaient reconduire leur contrat ont été reconduits, elles sont au nombre de 3 sur des postes de psychologues. Nous attendons l'autorisation d'embaucher d'autres contractuels.
  6 postes de psychologues sont encore vacants à l'heure d'aujourd'hui.

- **Décharge de direction :**
  Comment les décharges de direction 1-2 classes et 3 classes seront gérées cette année ? Y-aura –t-il un calendrier prévisionnel?
  La priorité va être de tenir un tableau de bord départemental afin que la totalité des jours soient octroyés.

- **Remplacements :**
  Pourriez-vous nous indiquer depuis la rentrée le nombre de jours non remplacés par circonscription ?

Circonscriptions	Année scolaire 2018-2019					
	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5	Total
Ambérieu	4	17	60.5	76.5	98	256
ASH	12	45.5	67	45.5	78	248
Bellegarde	1	7.5	47	25	20	100.5
Belley	5	36	23	14	45	123
Bourg 2	12.5	22	89	72	51	246.5
Bourg 3	3	27	60	111	81.5	282.5
Bresse	4.5	42.5	47	56	68	218
Jassans	1	20	64	36.5	67	188.5
Côtière	4	19.5	71.5	48	68	211
Dombes	0	27	27	22	56	132
Oyonnax	0	11.5	20	40	63	134.5
Gex nord	1	21	43	35	61	161
Gex sud	2	14	38	60.5	71	185.5
Total	50	310.5	657	642	827.5	2487

  Savez-vous si depuis la rentrée il y a eu de journées non remplacées. Tous les remplacements ont été assurés.

- **Calendrier administratif des instances:**
  Pourrions-nous avoir un calendrier des différentes instances ? (CAPD,GT,…)
  Pour l'instant, il n'y a pas de calendrier d'arrêté.
  Date de la visite du collège de Culoz est le 7 novembre.

- **Ressources humaines :**

- Quelle est la situation de notre département à la rentrée ? Sommes-nous déficitaire ? Si oui de combien ? Oui, nous sommes déficitaires d'une dizaine d'ETP, entre les emplois vacants et les rompus de TRZDA, hors postes de psy.
- Quel est le nombre de démissions (hors PES) et de congés parentaux ?

Année	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Nombre de démissions	5	4	3	4	8	9	3

Année Scolaire	Enseignants avec affectations et en CPN	Enseignants avec ou sans affectation en CPN
2012-2013	75	95
2013-2014	60	81
2014-2015	40	66
2015-2016	47	67
2016-2017	34	50
2017-2018	46	51
2018-2019		20

- Quel est le nombre de départ en retraites ? Pourrions-nous obtenir la liste de ces personnels ?
  54 personnels ont demandé leur départ à la retraite.
  Personnel à renoncer à sa demande.

- Quels sont les postes vacants au 13 septembre 2019 ?
  Tous les postes occupés par les TR

- Quel est le nombre de TR(ZIL et ZR) par circonscription à cette rentrée ?

	Rentrée 2017			Rentrée 2018				
circonscription	Tr zil	Tr zr	Total	Tr zil vacants	Tr zil	Modif trzr	Tr zr	Total 2018
AMBERIEU	15	8	23	1	14	1	9	23
BELLEGARDE	17	13	30		17		13	30
BELLEY	13	10	23	1	12	1	11	23
BOURG II	12	9	21		12		9	21
BOURG III	14	8	22	1	13	1	9	22
BRESSE	12	4	16	2	10	2	6	16
COTIERE	12	11	23		12		11	23
DOMBES	14	10	24	1	13	1	11	24
JASSANS	11	10	21		11		10	21
OYONNAX	17	25	42	1	16	1	26	42
GEX NORD	5	18	23	2	3	2	20	23
GEX SUD	4	19	23		4		19	23
TOTAL	146	145	291		136	9	155	291

122 TRZIL 160 TRZR et 9 TRBFC ce qui fait 291 en 2019.

- Pourrions-nous avoir le cahier des postes des enseignants du département ?

- Combien de postes d'AESH vacants ? Les élèves sont accompagnés. Il restent encore une cinquantaine de CUI. Les AESH sont gérés par la DSDEN et par le lycée QUINET, lorsque les AESH sont CDIsés, ils sont gérés par la DSDEN

- **<u>Animations pédagogiques :</u>**
  Quand aura lieu l'inscription aux animations pédagogiques ?
  Travail avec les pôles de formation il y a des ajustements encore à faire, les dates seront certainement différentes en fonction des circonscriptions.

- **Promotion Hors-classe :**
  Plusieurs collègues ont reçu un arrêté de nomination erroné, pourrions nous savoir pourquoi et combien de collègues ont été impacté ?

  Il y a eu une erreur informatique, certains ont reçu un arrêté erroné, ils vont recevoir un autre arrêté qui ne serait tarder. Les personnes qui n'ont pas reçu leur arrêté vont en recevoir un avec un effet rétroactif sur la paie d'octobre.
  52 personnes ont été impactées par ces mauvais arrêtés. Le 6 septembre une communication a été faite avec présentation d'excuses.

- **Compte Personnel de Formation :**
  La circulaire fonction publique du 7 mai 2017 acte la création du CPF dans la fonction publique. Un arrêté de la DRH du ministère du 21 novembre 2018 fixe les plafonnements de remboursement des frais pédagogiques. L'article 3 de cet arrêté invite les agents à fournir à leur administration les pièces justificatives pour la prise en charge des frais pédagogiques. De plus, ce dernier arrêté précise dans son article 4 que " les recteurs d'académie sont chargés de l'exécution du présent arrêté". Afin de conseiller les collègues concernés, nous souhaiterions connaitre les modalités de mise en œuvre du dispositif "Compte Personnel de Formation" pour les personnels de notre département.
  Il y a eu une circulaire académique, une note départementale sera envoyée, les dossiers complets sont à envoyer avant début octobre.

B. Questions des autres syndicats

1. Date de la CAPD promotions à l'ancienneté 2019 2020 demandée par courriel le 12/08/2019 par les 3 organisations syndicales?
   Il n'y aura pas de CAPD car cela ne fait plus partie des compétences des CAP, le rattrapage aura lieu sur le mois de décembre.

2. Etat des lieux des postes de PSYEN EDA (vacants, occupés par des contractuels…).
   6 Ambérieu, Culoz, Pont d'Ain, Oyonnax, Villars les Dombes

3. Mouvement 2020.Avez-vous une date de groupe de travail bilan du mouvement 2019 ?
   2ème quinzaine de novembre.

4. Publication du tableau hors classe rentrée 2019 sur le site de la DSDEN.
   Effectif depuis le 10 septembre.
5. Quels sont les changements d'affectation depuis la rentrée en dehors du mouvement ?
   2 changements pour l'instant.

6. Demande de transmission du tableau récapitulant les heures d'APC en fonction des cas particuliers.

   Le tableau a été transmis aux écoles.
7. RGPD : pouvez-vous indiquer de quelle manière le RGPD s'applique, quels documents les écoles doivent détenir et transmettre, comment les parents sont

informés et de quelle manière ils peuvent donner leur accord pour la collecte et le traitement des données ?
Il y a un courrier qui va partir à destination des écoles et qui va redonner le cadre. Il y aura un KIT déjà rempli qui sera déposé sur IDEAL.

8. Indemnité de stages et de déplacements des PES : quelles sont les modalités de calcul et d'attribution pour cette nouvelle année scolaire ?
Même fonctionnement que l'année dernière, la date butoir est fixée au 15 octobre.

se-unsa.org